



<http://www.biodiversitylibrary.org/>

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

Bruxelles.

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/5550>

ser.2:t.21 (1866): <http://www.biodiversitylibrary.org/item/109764>

Article/Chapter Title: Sur les silex ouvrés de Spienne

Author(s): Malaise, Constantin

Subject(s): Paléontologie, Silex ouvrés, Spienne

Page(s): Page 153, Page 154, Page 155, Page 156, Page 157, Page 158, Page 159, Page 160, Page 161, Page 162, Page 163

Contributed by: Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by: Missouri Botanical Garden

Generated 25 April 2015 7:42 AM

<http://www.biodiversitylibrary.org/pdf4/038760900109764>

This page intentionally left blank.

*Sur les silex ouvrés de Spiennes; par M. C. Malaise,
correspondant de l'Académie.*

On trouve sur les plateaux au sud-est de Mons, entre Spiennes, Nouvelles et Harmignies, différents débris d'une industrie des plus primitives en silex grossièrement ouvrés, mais non polis, appartenant à l'âge de pierre (1). Comme la détermination de la position qu'ils occupent offre une certaine importance, je vais essayer de la fixer :

Il y a quelques années, j'ai eu l'honneur de soumettre à l'Académie le résultat de recherches que j'avais faites dans une caverne à Engihoul où j'avais rencontré des débris humains (2). J'ai mentionné les traits de ressemblance que je croyais exister entre les silex ouvrés de Spiennes et ceux d'Abbeville, Amiens et d'Engihoul, ressemblance fondée sur la similitude de formes qui existent entre les haches d'Abbeville, d'Amiens et de Spiennes, et entre les éclats et couteaux de cette dernière localité et ceux de nos cavernes (3). Mais il ne suffit pas en géologie de se baser

(1) Feu Désiré Toilliez et après lui feu Albert Toilliez, ingénieurs des mines à Mons, ce dernier surtout, avaient réuni une collection assez nombreuse de ces instruments grossiers, taillés de la main de l'homme.

(2) *Note sur quelques ossements humains fossiles et sur quelques silex taillés*, par C. Malaise. (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 2^{me} série, t. X, p. 558.)

(3) Dans une exploration plus récente que j'ai faite de la caverne d'Engihoul, j'ai trouvé un couteau (*fig. 5, pl. II*) et un éclat de silex et, en outre, des traces de foyers : cendres, débris de bois carbonisés, argile rougie et cuite; le tout en dessous d'une couche de stalagmite, à une profondeur de 0^m,60 dans du limon jaunâtre et dans les mêmes conditions que les ossements humains.

sur une analogie de forme pour conclure à une identité ; car si l'on admet que les silex grossièrement ouvrés, mais non polis, sont d'une époque très-ancienne, ce n'est pas à cause de leur aspect extérieur, mais bien à cause de leur situation stratigraphique. L'âge d'un débris quelconque est déterminé géologiquement, non par sa forme, mais par la position qu'il occupe dans la série des terrains.

Au moment où j'envoyais mon travail, M. A. Toilliez écrivait à M. De Koninck, l'un des rapporteurs : « qu'il » a positivement reconnu la superposition, sur le limon » hesbayen, du lit superficiel de cailloux mêlés de silex » travaillés. Ce lit, ajoute-t-il, est donc bien différent » du dépôt caillouteux inférieur du limon, qui contient » les restes de Rhinoceros et d'Elephas. Pour moi, ce lit » superficiel, quoiqu'il couvre, sur deux collines, environ » une cinquantaine d'hectares, d'une manière plus ou » moins complète, n'est plus que l'emplacement d'un » immense atelier de fabrication de haches de silex, ce- » lui-ci étant très-abondant dans le voisinage (1). »

La mort étant venu surprendre ce savant ingénieur, avant qu'il eût pu fournir la démonstration de ce qu'il avançait, je me suis rendu à Spiennes à deux reprises, pour tâcher de découvrir la position des silex grossièrement taillés.

Je dois dire tout d'abord que je suis arrivé à des résultats tout différents de ceux donnés par M. Toilliez ; pour lui, les silex de Spiennes provenaient d'un dépôt posté-

(1) Rapport de M. De Koninck sur une note M. C. Malaise, intitulée : *Note sur quelques ossements humains fossiles et sur quelques silex taillés*. Lettre de M. A. Toilliez à M. De Koninck. (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 2^{me} série, t. X, p. 515.)

rieur au limon, et pour moi ils sont plus anciens que ce limon.

Je vais essayer de donner une idée des lieux où j'ai fait mes recherches. La Trouille coule au village de Spiennes, dans une vallée qui sépare deux plateaux recouverts de limon et ayant à peu près la même élévation. C'est sur les parties de ces plateaux, au sud et au sud-ouest de Spiennes, que l'on trouve surtout les silex taillés. Voici quelle est la constitution géologique des parties que j'ai explorées et où j'ai fait des fouilles.

La partie du plateau de la rive droite, à environ 800 mètres au sud de Spiennes, est tellement couverte de fragments de silex qu'elle est désignée sous le nom de champ des cailloux (*Camp des cayaux*) dans la localité. Le limon est argileux, jaune brunâtre, et dans trois sondages que j'ai faits, j'y ai trouvé une puissance de 0^m,30, 0^m,50 et 0^m,80; l'épaisseur augmente du sud au nord. On trouve souvent à la base un petit dépôt caillouteux d'environ 0^m,10 et en dessous craie blanche fortement ravinée. Le dépôt caillouteux est formé de fragments quartzeux anguleux ou arrondis, mêlés à des silex taillés; au-dessus le limon, assez argileux, renferme de nombreux silex à l'état d'éclats et taillés, et quelques rares cailloux arrondis. Les cailloux se trouvent surtout à la base du limon, et ils y sont, ainsi que les silex taillés, beaucoup plus communs qu'à la surface. La pointe de lance (*fig. 2, pl. II*) a été trouvée tout à fait à la base, à 0^m,80 de profondeur au voisinage de la craie.

Les recherches que j'ai faites, sur la rive gauche de la Trouille, ont eu lieu à environ 6 à 700 mètres au sud-ouest de Spiennes. On exploite sur cette rive, au moyen d'un puits, les silex noirs de la craie blanche pour les be-

soins de la faïencerie; ici on trouve, à partir du terrain crétacé :

1° Des sables glauconifères tertiaires, environ 0^m,50; 2° un dépôt caillouteux d'environ 0^m,80 de puissance formé de cailloux arrondis et de silex anguleux et réniformes, dominant à la partie supérieure; j'y ai rencontré les éclats figurés, pl. II, fig. 8, 9; 3° du limon, 0^m,70. J'ai fait des sondages au sud de ce point; le plus éloigné (sondage n° 1, rive gauche) m'a donné : 1° deux mètres de limon jaunâtre très-calcaireux; 2° silex fragmentaires et ouvrés à la base (fig. 7, pl. II); 3° crétacé fortement raviné. Dans une autre fouille (sondage n° 2, rive gauche), j'ai eu : 1° 2^m,50 limon jaune brunâtre et argileux à la partie supérieure, gris jaunâtre et très-calcaireux à la partie inférieure, contenant à deux mètres de profondeur des concrétions calcaires, ou plutôt calcaréo-sableuses; 2° dépôt caillouteux formé de silex anguleux et réniforme et débris ouvrés (fig. 6, pl. II) 0^m,15; 3° sables tertiaires 0^m,20; 4° terrain crétacé.

En remontant à quelques centaines de mètres à l'ouest de Spiennes, le chemin creux qui va de *Par de là l'eau* à la *Terre du prince* et à Cibly, on trouve, un peu en dessous du point où ce chemin creux se met de niveau avec les terres : 1° environ 0^m,50 de sables tertiaires glauconifères à partir du niveau de la route; 2° dépôt caillouteux à cailloux arrondis 0^m,50, avec silex anguleux, roulés et ouvrés, à la partie supérieure de ce dépôt d'où j'ai retiré la hache, fig. 1, pl. I; puis 1^m,50 de limon (1).

En résumé, le limon que l'on trouve sur ces deux plateaux a une puissance variable; il est ordinairement argi-

(1) Voir la coupe de la rive gauche de la Trouille.

leux et jaune brunâtre à la partie supérieure; calcaireux et gris jaunâtre à la partie supérieure, et contenant quelquefois des concrétions calcaireuses (1). A sa base, on trouve souvent un dépôt caillouteux, et, à la partie supérieure de ce dépôt caillouteux, un mélange de silex ouvrés, fragmentaires et réniformes. Ce limon est le limon hesbayen de Dumont, et correspond probablement au Loess et au Lehm (2). Le dépôt caillouteux, c'est le diluvium.

Les silex ouvrés en place sont inférieurs au limon; ils reposent sur les dépôts caillouteux lorsque ceux-ci existent, et, lorsque ce dépôt manque, ils forment avec les silex en rognons et en débris anguleux une couche assez mince, qui se trouve également à la base du limon. Les silex ouvrés sont donc antérieurs au limon hesbayen de Dumont et démontrent que l'homme a existé avant la formation de ce limon.

J'ai fait surtout mes sondages à une certaine distance des bords des plateaux, pour éviter les dépôts remaniés et les éboulis.

Les champs sont d'autant plus couverts de débris de silex que la couche limoneuse est moins épaisse; ainsi, sur le plateau de la rive droite de la Trouille, le limon est peu puissant et les silex sont fort abondants; sur celui de la rive gauche, les silex sont beaucoup plus rares et le limon y acquiert une plus grande épaisseur. La charrue en amène d'autant plus à la surface du sol que la couche limoneuse

(1) J'y ai rencontré également quelques coquilles d'eau douce.

(2) Quoique différentes observations, faites dans le Brabant et le Hainaut, me portent à croire que le limon hesbayen de Dumont peut se sous-diviser en deux couches distinctes dans certaines localités, je ne puis, pour le moment, admettre des assimilations que des recherches ultérieures permettront d'établir, mais qui seraient un peu hasardées aujourd'hui.

est moins épaisse : c'est ce qui explique le prétendu dépôt superficiel de cailloux, mêlé de haches dont parle M. Toilliez; ces cailloux et ces haches proviennent de la base du limon et sont amenés à la surface du sol.

Je crois aussi devoir rappeler que Drapiez parle d'ossements recueillis à la surface du sol, à Cibly, localité voisine de Spiennes; ossements appartenant aux genres *Elephas*, *Rhinoceros* et *Ursus*, et engloutis dans la couche d'alluvion (1), « au milieu des galets roulés, des fragments » bréchiformes, de toutes espèces de roche, empâtés sans » liaison dans une argile sablonneuse. »

Je ne crois pas qu'on puisse admettre que ces ossements devaient se trouver dans une couche superficielle, et sont postérieurs au limon, parce qu'on les rencontre à la surface du sol.

Puisqu'ils se trouvent dans une position analogue à celle des silex travaillés, n'y a-t-il pas de grandes probabilités qu'ils sont de la même époque?

Les silex ouvrés que j'ai trouvés à Spiennes varient sous le rapport de la forme et sous celui du fini; on en voit de complètement achevés et d'autres qui sont seulement ébauchés. M. F. de la Cuadra, élève à l'Institut agricole, a eu l'obligeance d'en dessiner quelques-uns, qui m'ont paru être les plus remarquables.

On y trouve des blocs-matrices ou nuclei (*fig. 2*, pl. I), d'où on détachait probablement les couteaux, grattoirs, etc.; des haches en amande (*fig. 1*, pl. II), des haches allongées, etc. (*fig. 1*, pl. I), toutes d'un travail très-gros-

(1) M. Drapiez, *Coup d'œil minéralogique sur le Hainaut*, pp. 144 à 148. (Extrait des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*. Bruxelles, 1825.)

sier et sans trou pour y adapter un manche, ainsi que d'autres types observés dans le diluvium d'Abbeville et de Saint-Acheul; des couteaux, les uns à quatre faces et à coupe transversale trapézoïdale, d'autres à coupes triangulaires (*fig. 6, 7 et 8, pl. II*): formes que l'on rencontre dans nos cavernes à ossements (*fig. 5, pl. II*); des grattoirs de modèles variables; des espèces de pointes ou de têtes de lance convexe sur les deux faces (*fig. 2 et 4, pl. II*), ou à une face presque plane et l'autre convexe (*fig. 3, pl. II*): ils sont taillés à petites facettes et à bords plus ou moins festonnés; des éclats ayant dû servir à divers usages: poinçons, etc.

Ces instruments sont faits en silex noirs de la craie blanche, très-peu sont en silex gris bleuâtre ou blonds.

Les silex travaillés que j'ai trouvés en place diffèrent de ceux que l'on trouve à la surface, parce qu'ils ne sont nullement altérés et ne présentent pas cette sorte de patine antique ou altération superficielle, blanchâtre de la surface, accompagnée souvent de traces d'oxyde de fer qui caractérise les silex de la superficie, et que l'on dit être un indice de leur ancienneté (1).

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici deux observations de Schmerling, relatives au degré d'altération des

(1) Je viens de rencontrer en compagnie de M. le docteur Cloquet, au bois de la Garenne, entre Feluy et Nivelles, des silex travaillés, disséminés à la surface du sol en petite quantité; ils se trouvaient mêlés à des objets romains, débris de briques, tuiles, vases, poteries, que M. Cloquet y avait déjà signalés. (*Lettres sur des antiquités trouvées à Feluy et aux environs*, par le docteur N. Cloquet. Extrait du tome IV des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, pp. 8 et 9.) Ces silex, dont les formes analogues se retrouvent à Spiennes et dans les cavernes, sont représentés planche II, *fig. 10, 11, 12 et 13*. Quelle est leur origine? Proviennent-ils d'une couche plus profonde? Se trouvaient-ils là avant l'établissement romain, ou n'y ont-ils été apportés que postérieurement?

silex travaillés et aux arguments qu'ils fournissent relativement à l'existence de l'homme, à une époque antérieure à la nôtre. Dans le chapitre où il traite des débris travaillés de la main de l'homme, il signale surtout les silex taillés de forme régulière (1). « Ce qui prouve, dit-il, » que ces silex ont été longtemps exposés aux influences » atmosphériques, avant d'avoir été enfouis dans les ca- » vernes, c'est qu'ils sont tous couverts d'une croûte » blanchâtre, qui, dans quelques-uns que j'ai brisés, ne » dépasse pas l'épaisseur d'une ligne, tandis que le centre » est d'un gris bleuâtre. »

Et plus loin, « comme j'ose garantir qu'aucune de ces » pièces n'a été introduite après coup, j'attache un grand » prix à leur présence dans les cavernes; car, si même » nous n'avions pas trouvé des ossements humains, dans » des conditions tout à fait favorables pour les considérer » comme appartenant à des espèces antédiluviennes, ces » preuves nous auraient été fournies par les os taillés et » les silex façonnés. »

Mes observations concordent avec celles de Schmerling, pour ce qui concerne l'altération des silex; ceux de la superficie ont été altérés par suite de leur exposition plus ou moins prolongée aux influences atmosphériques, tandis que ceux que j'ai trouvés en place n'ont pas de ces traces d'altération, la partie tranchante des éclats et des couteaux est conservée intacte; en un mot, ils sont dans un état qui fait bien supposer qu'ils ont été enfouis sur place et pas entraînés loin des lieux où ils avaient été fabriqués. Ils ont été préservés par le manteau plus ou moins épais

(1) P. C. Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, 1833, t. II, pp. 178-179. Texte.

de limon qui les recouvre. Les silex noirs, identiques à ceux qui ont dû servir à leur fabrication, sont encore extraits sur les lieux mêmes.

Pour ce qui concerne la seconde citation, on voit que Schmerling, dont les beaux travaux et les idées avaient en quelque sorte devancé, il y a plus de trente ans, l'époque de leur émission, tirait des silex travaillés par l'homme les mêmes conclusions que celles auxquelles on arrive aujourd'hui.

J'ajouterai, pour terminer, quelques renseignements qui me paraissent avoir certaines relations avec les silex ouvrés.

Le puits que l'on trouve sur la rive gauche de la Trouille a une profondeur d'une quinzaine de mètres et aboutit à des galeries d'où l'on extrait les silex de la craie blanche. En exécutant leurs travaux, les ouvriers ont rencontré un ancien puits, rempli en partie de silex travaillés : haches, couteaux, éclats, etc.

M. Arnould, ingénieur au corps des mines à Mons, a visité et reconnu comme tels ces anciens travaux, en compagnie de MM. Dejaer et Harzé, sous-ingénieurs des mines à Mons. Ces messieurs ont remis à M. A. Toilliez les objets ouvrés qui en provenaient et qui ne différaient de ceux trouvés à la surface que par l'absence d'altération superficielle.

Plusieurs charretées de ces débris ont été envoyées à la faïencerie de Nimy. Ces vieux puits, au dire des ouvriers, ne sont pas très-rares, les débris de silex y sont très-abondants, et ils les soutirent par la partie inférieure. Le propriétaire de la carrière m'a assuré qu'on en avait trouvé une vingtaine depuis deux ans.

Les ouvriers m'ont remis, comme provenant de la partie inférieure d'un de ces anciens puits, et mélangés à du

crétacé remanié, des bois d'un grand cerf, une partie de cubitus de cerf, une portion de cubitus et des fragments de côtes d'homme.

Ils m'ont dit avoir trouvé, en déblayant un de ces vieux puits, un crâne humain dont le volume leur a paru très-considérable; ils ont surtout été frappés de l'épaisseur de ses parois. Beaucoup d'os se trouvaient près de ce crâne; malheureusement ils ont été déposés dans une galerie actuellement remblayée.

Ces anciens puits, remplis de débris, n'ont-ils pas servi à l'extraction des silex bruts dont on a fait ces haches? Les restes humains n'appartiendraient-ils pas aux tailleurs de ces silex?

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

- Figure 1.* Hache allongée; $\frac{1}{2}$ grandeur (1). Chemin de *Par de là l'eau* à la terre du prince et à Cibly.
- 2^a. Bloc matrice; $\frac{1}{2}$ grandeur. Rive gauche de la Trouille (2).
 - 2^b. Coupe suivant AB.
 - 3^a. Hache. Rive droite de la Trouille.
 - 3^b. Coupe suivant AB.
 - 4^a. Hache. Rive gauche de la Trouille.
 - 4^b. Coupe suivant AB.
 - 5^a. Couteau. Caverne d'Engiboul.
 - 5^b. Coupe suivant CD.
 - 5^c. — — AB.

(1) Lorsque les silex ne sont pas figurés de grandeur naturelle, il en est fait spécialement mention.

(2) Rive droite, rive gauche, silex trouvés à la surface du sol.

Figure 6^a. Couteau en partie à coupe trapézoïdale et en partie à coupe triangulaire. Sondage n^o 2.

— 6^b. Coupe suivant AB.

PLANCHE II.

Figure 1^a. Hache en amande; $\frac{1}{2}$ grandeur. Rive gauche.

— 1^b. Coupe suivant AB.

— 2^a. Pointe de lance. Sondage de la rive droite.

— 2^b. Coupe suivant AB.

— Sur la proposition de son directeur, la classe a désigné M. le général Nerenburger pour la représenter dans la commission qui sera chargée de prendre les mesures requises pour fêter, au mois de mai prochain, le cinquantième anniversaire de la réorganisation de l'Académie.
